An aerial photograph of an archaeological site, likely a Roman villa. The image shows a complex of rectangular buildings with thick walls and courtyards. A prominent feature is a large circular mosaic floor in the upper right, depicting a central floral or tree-like motif surrounded by the name 'PORCIANUS'. A road with a decorative border runs along the bottom right. The top left corner shows a modern building and a tree.

The musealization of the Roman villas

**STUDIES ON THE
RURAL WORLD IN
THE ROMAN PERIOD**

6

Conserver et valoriser le patrimoine archéologique en milieu rural : le cas de la *villa* de l'*Arribèra deus Gleisiars* à Lalonquette (Pyrénées-Atlantiques)

A. Bridou* L. Callegarin** St. Lopez*** Fr. Réchin**

*société Matières à Penser

**UPPA, ITEM EA 3002

***Communauté de Communes du Canton de Thèze

RÉSUMÉ :

Le cas particulier de la *villa* de Lalonquette permet d'aborder la question de la valorisation du patrimoine archéologique en milieu rural. Les sites concernés ont souvent connu une longue histoire, marquée par des phases d'abandon préjudiciables et des projets d'aménagement touristique volontaristes. À Lalonquette, le projet actuel repose sur les acquis les plus récents de l'archéologie et vise à mettre en place des aménagements innovants et réellement proportionnés aux moyens du maître d'œuvre. Les difficultés qui peuvent émerger tiennent à la conception d'un aménagement où le site de la *villa* est séparé géographiquement de l'espace muséographique qui lui est consacré et au portage de projet par une collectivité territoriale de dimension modeste.

MOTS CLÉS : *Villae*, Aquitaine méridionale, valorisation, muséographie, développement local.

ABSTRACT:

The particular case of the Lalonquette *villa* addresses the question of the promotion of archaeological heritage in rural environments. The concerned sites have often had a long history, marked by phases of detrimental abandonment and volunteer tourism development projects. The current project at Lalonquette relies on the most recent advances in archaeology and aims to implement development plans that are innovative and genuinely proportional to the means of the project manager. The difficulties that can arise are due to the concept of development in which the site of the *villa* is geographically separated from the museographic space dedicated to it, and to the project's implementation by a territorial collectivity of modest size.

KEYWORDS: *Villae*, southern Aquitaine, promotion, museography, local development.

Introduction

La conservation et la valorisation du patrimoine archéologique, toujours délicates à traiter, posent des problèmes spécifiques particulièrement aigus et rarement posés avec clarté en milieu rural. Dans ce domaine, on s'accordera à penser que la réflexion est actuellement bien plus aboutie pour ce qui est des sites urbains¹. Partant de cet état de fait et de l'expérience actuellement en cours autour de la *villa* de Lalouquette, il nous a paru intéressant de proposer un point d'étape critique sur les difficultés posées par de tels projets et d'exposer quelques-unes des solutions retenues pour y faire face. Si cet exposé ne présente à bien des égards qu'un état transitoire de la réflexion, il rend au moins compte d'une expérience dont d'aucuns pourront tirer profit, en Aquitaine comme ailleurs. Avant d'aborder le cœur du sujet, il n'est pas inutile d'aborder tout d'abord le contexte de cette opération.

- Un site archéologique emblématique, une volonté politique locale

La *villa* de l'*Arribèra deus Gleisiars* (Lalouquette, Pyrénées-Atlantiques) est implantée en Aquitaine méridionale, dans l'une des vallées du piémont occidental des Pyrénées² (fig. 1). Cet établissement prend une place de choix, grâce à ses dimensions et à la complexité de son architecture, au sein de l'importante nébuleuse de grandes *villae* qui prend place dans la région³. L'ouvrage de P. Gros, où Lalouquette figure en bonne place pour illustrer le chapitre consacré aux *villae* provinciales (Gros 2001, 344, fig. 390, 391, 392), rend bien compte de la situation de cet édifice largement connu du public savant ou simplement des amateurs d'archéologie.

Face à cet intérêt scientifique et à cette notoriété avérés, la population du canton rural de Thèze (nord du Béarn) a longtemps été plutôt indifférente, la fouille archéologique étant considérée ici comme une activité assez exotique d'après les témoignages recueillis localement. Mais à partir de 1994, lorsque le dossier a été repris en main après 22 ans d'oubli, c'est une nouvelle génération de politiques et d'archéologues qui sont en responsabilité et, entre-temps, le territoire a considérablement changé dans sa physionomie.

De nouvelles conditions étaient donc réunies pour lancer une initiative prenant en compte les exigences actuelles en matière de préservation et de valorisation du site archéologique.

- Un contexte archéologique favorable, mais un territoire contrasté

Sans simplifier à outrance la réalité, il est possible de déceler deux séries d'ingrédients qui peuvent favoriser les initiatives visant à valoriser la *villa* de Lalouquette :

- L'Aquitaine, notamment dans sa partie méridionale, est connue pour la densité de ses grandes *villae*. La qualité architecturale de ces édifices, et surtout la somptuosité des mosaïques qui les décoraient, fondent une attractivité facilement vérifiable auprès du grand public, pour peu qu'un minimum d'initiatives de valorisation soient prises. En même temps, de fortes possibilités de mise en réseau existent avec des ensembles comme ceux de Séviac (Gers), Montmaurin (Haute-Garonne), Valentine (Haute-Garonne) et même Moncaret (Dordogne) ou Plassac (Gironde).

- Il n'existe pas, dans cette région, de sites urbains antiques montrant un patrimoine archéologique comparable à celui des grandes agglomérations de la Narbonnaise et qui puissent opposer une concurrence commerciale directe, à l'exception de Saint-Bertrand-de-Comminges (Hautes-Pyrénées), et la mise en valeur des fouilles récentes d'Éauze (Gers) n'a pas encore été lancée à l'heure où sont écrites ces lignes.

¹ Ainsi, il est significatif que l'archéologie n'ait pas été évoquée dans l'important rapport de Chiva 1994 portant sur le patrimoine rural. Un exemple récent de réflexion approfondie sur le patrimoine archéologique urbain dans *Arqueologia, patrimonio y desarrollo urbano* 2010.

² Sur la *villa*, on pourra consulter en priorité Lauffray et al. 1973 et Callegarin et al. 2009.

³ Une cartographie et une analyse de référence dans Balmelle 2001.

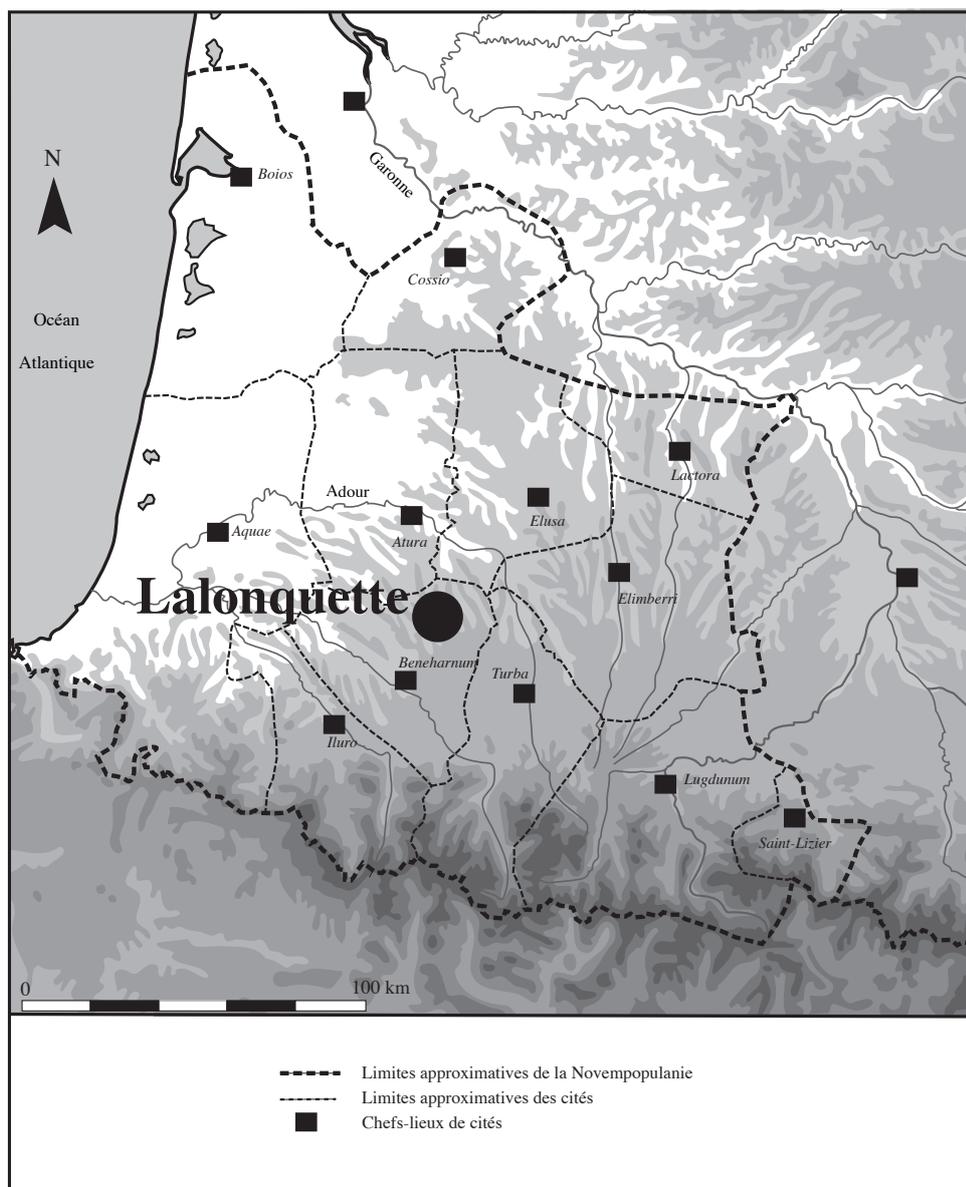


Figure 1. Localisation de la villa de Lalonquette.

Il existe donc ici une forte identité, garante d'une bonne lisibilité et une certaine notoriété, auxquelles on peut ajouter des possibilités de synergie entre sites.

Il convient d'ajouter à cela que le territoire où se situe le site est actuellement en pleine mutation. La population du canton atteint presque 5000 habitants, partagés en 18 petites communes rurales. Longtemps centré sur ses activités agricoles, ce territoire placé à une vingtaine de kilomètres de Pau voit actuellement sa physionomie fortement modifiée sous la pression de l'expansion de cette agglomération, au point d'être maintenant intégré à une sorte de couronne pavillonnaire mitant de plus en plus l'ancien paysage agricole. Les nouveaux arrivants montrent à la fois de nouvelles exigences, notamment en matière culturelle, mais aussi parfois une implication assez faible dans les enjeux du territoire (Maupate 2000, 211-213). En revanche, le personnel politique et les décideurs sont pour l'essentiel des gens du cru, parfaitement intégrés à la société locale, issus en général d'une majorité durablement établie, ce qui garantit une certaine continuité dans l'action.

Les changements en cours peuvent ainsi accentuer le manque de cohérence d'un territoire soumis à des forces centripètes assez fortes (Maupate 2000, 192-198). Or la *villa* et son projet de valorisation sont parfois perçus par les responsables locaux comme un facteur possible de cohérence et d'identification pour le territoire, ce qui pourrait potentiellement les replacer au centre des enjeux politiques et sociaux locaux.

Notre analyse de la situation reposera sur l'expérience et les regards croisés de trois catégories d'acteurs : l'archéologue, l'agent administratif et la conceptrice du projet, sans que le point de vue des uns ne l'emporte sur celui des autres.

Après avoir résumé les différentes étapes des fouilles archéologiques conduites sur le site, nous évoquerons son sort concret jusqu'à ces dernières années, pour enfin détailler un peu les initiatives actuellement en cours.

1. Un établissement emblématique...

La présence de ruines romaines dans le quartier de l'*Arribèra deus Gleisiars* a été signalée pour la première fois dans le *Mémorial des Pyrénées* daté du 13 septembre 1843, mais cette découverte resta sans lendemain. Il fallut attendre les fouilles d'Hilarion Barthéty, menées en 1892 et 1893, pour en savoir un peu plus sur ce site et, dès cette époque (1893), un premier relevé des tapis mosaïqués fut réalisé par M. Delahaye (Barthéty 1892-1893 et 1894-1895). Mais l'essentiel de nos connaissances sur la *villa* est le résultat des fouilles extensives menées par J. Lauffray (IRAA-CNRS) de 1959 à 1972⁴, puis par le Groupe de Recherches Archéologique de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, entre 1994 et 2005.

1.1. L'apport initial des fouilles de J. Lauffray

J. Lauffray, Architecte des Bâtiments de France pour les Pyrénées-Atlantiques et les Landes, Conservateur du Château de Pau entre 1955 et 1961, puis, à partir de 1963, chercheur au CNRS rattaché au Bureau d'Architecture Antique de Pau, réalisa à Lalouquette une importante fouille extensive entre 1959 et 1972. Le dégagement de la quasi-totalité des structures bâties de la *pars urbana* et d'une partie de la *pars rustica*, soit au total une superficie de quelque 9000 mètres carrés⁵, lui permit d'établir un plan d'ensemble et de proposer une évolution architecturale de la partie résidentielle (Lauffray et al. 1973).

Ce fut la première opération d'envergure menée à Lalouquette et, à cette occasion, ont été appliquées des méthodes de terrain rigoureuses, comme en témoignent l'archivage photographique, les carnets de fouille ou encore les relevés architecturaux de plusieurs centaines de mètres linéaires de murs enchevêtrés.

Les principales interprétations de J. Lauffray et son équipe peuvent être résumées de la façon suivante.

Le premier établissement qui prend place dans la vallée du Gabas, mis en place au milieu du I^{er} siècle après J.-C., a été interprété comme étant un relais routier entre les deux agglomérations de Lescar-*Beneharnum* et d'Aire-*Atura* (Lauffray et al. 1973, 128-133), avant qu'il ne soit transformé, à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e, en une véritable *villa*, dont la partie résidentielle connaît une forte extension et un remarquable embellissement au Bas-Empire.

N. Dupré proposait en outre de mettre en rapport les ultimes remaniements de la *villa* avec la présence de quelque dignitaire wisigoth attaché à la cour royale d'Alaric II, présente un temps à Aire-sur-l'Adour, comme l'attesterait la promulgation « du fameux bréviaire » (Lauffray et al. 1973, 153)⁶.

⁴ Bibliographie dans Fabre 1994, 206-207.

⁵ Divers sondages pratiqués à l'époque et plus récemment au sud de la *villa* attestent une extension de la *pars rustica* sur une surface équivalente. Au total, l'établissement rural aurait une surface construite qui s'étale sur près de 2 ha.

⁶ Aucune preuve formelle ne vient toutefois à l'appui de cette hypothèse et la date de la publication de cet abrégé législatif, le 2 février 506, paraît tardive au regard de la chronologie que l'on peut proposer pour les derniers réaménagements de la *villa* (Rouche 1979, 48 et Mommsen 1962).

1.2. Les travaux de l'UPPA : nouveaux objectifs, nouvelles interprétations (1994-2005)

Les opérations archéologiques reprirent dès 1994, sous la direction de Fr. Réchin, sur la base d'une évaluation commandée par le Service Régional d'Aquitaine, portant à la fois sur l'état des vestiges après 22 ans d'abandon et sur les potentialités qu'offrait le site en termes de recherche scientifique (Réchin 1996). Entre 1994 et 1996, a été effectuée une première série de sondages d'évaluation menée par le Groupe de Recherche Archéologique de l'Université de Pau en collaboration avec l'IRAA-CNRS de Pau et avec le soutien du Service Régional de l'Archéologie, de la Communauté de Communes de Thèze et du département des Pyrénées-Atlantiques. Les résultats obtenus, en particulier dans la partie sud-est de la *pars urbana*, ont conduit à réviser sensiblement la datation du bâti et achevé de convaincre les responsables concernés du bien fondé de reprendre en main le dossier (Réchin 2006).

Parallèlement, à partir de 1995, une série de campagnes de prospections archéologiques autour de la *villa* débute sous la direction de F. Réchin et de R. Compatangelo. L'objectif premier était de mieux cerner l'aspect des campagnes environnant la *villa* à l'époque romaine, mais aussi de jauger la situation avant sa construction (âge du fer) et après son abandon (Moyen Âge). Cette opération s'est poursuivie sous la direction de R. Plana en 1998 sous la forme d'une « Prospection programmée », puis de 1999 à 2001 dans le cadre d'un « Programme Collectif de Recherche » afin de mettre en lumière les permanences et les ruptures dans l'implantation humaine et les paysages, en particulier sous l'influence de la *villa* (Plana-Mallart 2006 et Plana-Mallart et al. 2006).

Forte des perspectives révélées par les sondages-évaluations de 1994-1996, une nouvelle recherche, fondée sur une fouille programmée de la *villa* et développant des problématiques inédites en phase avec la recherche actuelle, a pu ainsi être effectuée de 2002 à 2005 (Réchin et al. 2002, 2003, 2004a, 2004b, 2005, 2007a, 2007b). La réflexion actuelle portant sur les *villae* et leurs domaines autorisait en effet une vision très renouvelée, d'une part du rôle de ces établissements dans l'organisation des espaces ruraux antiques (Pellecuer 1996b, 1-9; Balmelle 2001; Van Ossel 1992; Pellecuer 1996a et 1996 b; Petit-Aupert, Sillières 2005) et, d'autre part, du statut socioculturel de leurs maîtres (voir par exemple Fontaine 1972 ou Février 1981; Durliat 1989, 144-149).

Ce dossier bénéficiait de conditions favorables, notamment parce que le dossier légué par l'équipe de J. Lauffray était suffisamment complet pour autoriser des choix scientifiques raisonnés, en fonction des questionnements actuels.

Certes, bien des aspects de la démarche adoptée de 1959 à 1972 ne semblaient plus d'actualité. En effet, la problématique de travail d'alors valorisait l'évolution architecturale en plan de l'établissement, au détriment des données stratigraphiques et, de ce fait, la fouille a souvent consisté à simplement repérer le sommet des murs antiques. Mais ce parti pris, conjugué à l'impossibilité matérielle dans laquelle nos prédécesseurs se trouvaient de décaper totalement le site jusqu'aux niveaux les plus profonds, a laissé la latitude de procéder à peu près partout à des coupes stratigraphiques significatives.

À partir de 1994, les travaux collectifs menés à Lalouquette ont avant tout permis de réviser certaines interprétations portant sur les fonctions et les chronologies des bâtiments exhumés. Il est impossible de livrer ici la totalité des résultats issus des travaux de terrain et des études spécifiques associées. Aussi nous nous contenterons de souligner les nouveautés qui concernent les premiers temps de l'établissement (Callegarin et al. 2009, fig. 2).

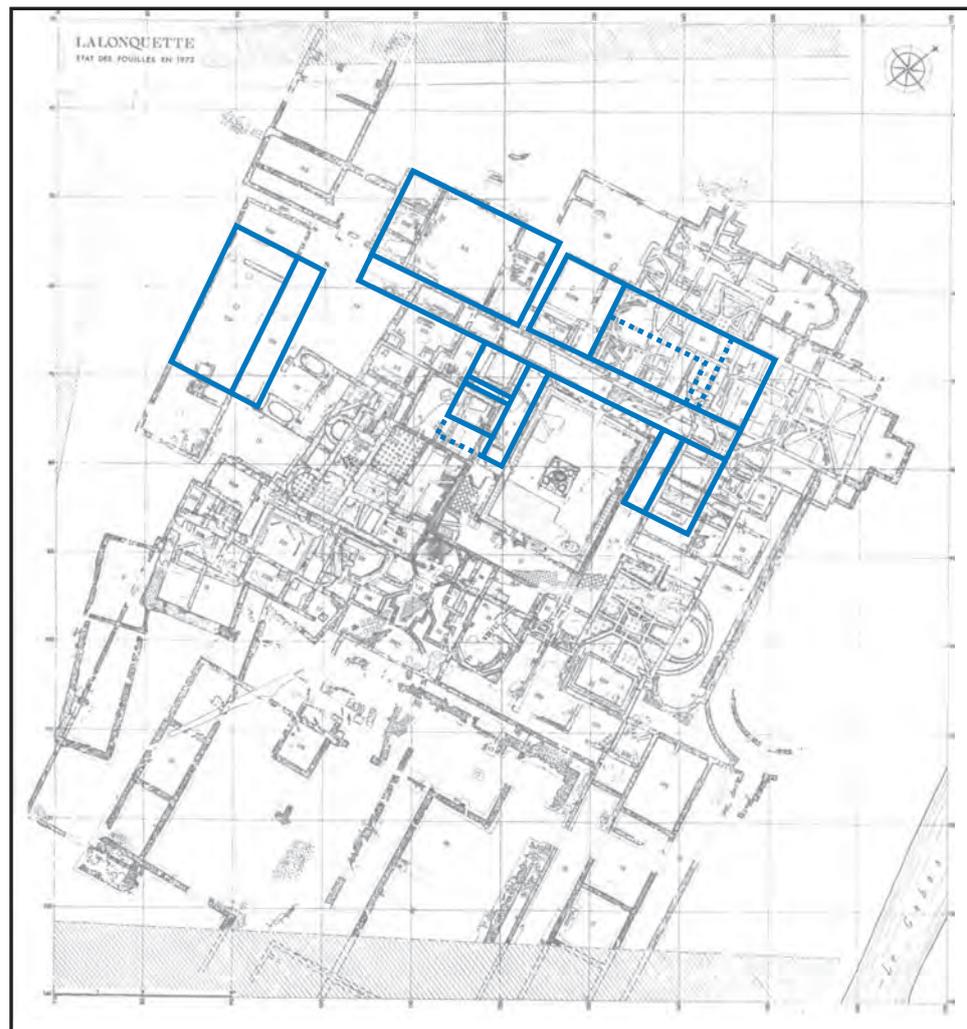


Figure 2. Relevé des vestiges de la villa de Lalonquette à l'issue des fouilles de J. Lauffray (J. Lauffray, IRAA-CNRS) ; en surimposition, premier état de la villa de Lalonquette (L. Callegarin, Chr. Darles, F. Réchin).

Sur le plan de l'interprétation architecturale, les propositions de J. Lauffray ont été assez sensiblement complétées, et la première villa de *l'Arribèra deus Gleisiars* s'insère mieux dans des séries de bâtiments ruraux à galerie de façade et pavillons latéraux maintenant assez bien connus. L'utilisation systématique de la terre crue a été prouvée, offrant ainsi une dimension différente à l'analyse que l'on peut effectuer du bâti des grandes demeures antiques sud-aquitaines. Mais l'un des apports essentiels des opérations récentes réside sans doute dans la révision que l'on peut faire de la fonction de cet établissement au début de son existence. Autrement dit, l'existence d'un centre d'exploitation agricole dès le début de l'ère julio-claudienne sur les rives de la petite rivière Gabas est aujourd'hui plus réaliste que celle d'un relais routier placé, on le sait aujourd'hui, à environ 4 km de la grande voie Bordeaux-Saragosse.

La précocité de la villa (premier état vers 10-20 apr. J.-C.) et la concomitance de sa construction avec celle des agglomérations voisines (*Lescar-Beneharnum* et *Oloron-Sainte-Marie-Iluro*) permettent aussi d'appréhender différemment la façon dont ont été aménagés les territoires du piémont occidental des Pyrénées, et de mesurer l'importance déterminante de l'époque augusto-tibérienne dans la mise en place de ces nouveaux cadres spatiaux.

Il est bien entendu impossible de couper cet établissement de son environnement. À cet égard, si des continuités évidentes marquent le paysage au début de l'époque romaine, révélant ainsi la perdurance

de modes indigènes de mise en valeur territoriale, la densification du peuplement au I^{er} siècle apr. J.-C., avant une polarisation plus marquée au II^e siècle, montrent aussi à quel point le système de la *villa* et de son *fundus* ont insufflé un nouvel élan et provoqué une configuration spatiale inédite. De ce point de vue aussi, l'exemple de Lalouquette pourrait bien avoir une portée plus générale.

Ces exemples de réinterprétations historiques montrent, s'il en était besoin, l'importance accordée au discours scientifique, à l'heure d'envisager une valorisation patrimoniale, et en particulier la rédaction d'un discours muséographique et la confection de supports didactiques.

2. ... Malmené au cours du temps...

Le tableau qui vient d'être dressé de l'activité archéologique liée au site de la *villa* ne doit pas faire oublier les vicissitudes dont il a été victime au cours du temps, depuis sa découverte, jusqu'à une époque très récente.

2.1. Un site plusieurs fois abandonné

Une idée des fouilles pratiquées à partir de 1843 sur le site émerge de la correspondance insérée, en feuilleton, dans le *Mémorial des Pyrénées*. Un séminariste, inventeur du site, dégaga un pavement mosaïqué orné de motifs géométriques polychromes, encadré par des murs puissants, et effectua quelques sondages alentour, desquels il retira divers artefacts, ainsi que des ossements et des cendres. Rien n'est indiqué concernant le devenir des vestiges. Néanmoins, dès 1858, un ouvrage de recension générale du département des Basses-Pyrénées signale le mauvais état de conservation des mosaïques, apparemment laissées sans protection depuis leur mise au jour (Picamilh 1858, 310). En 1893, H. Barthéty évoque la possibilité que « les parties trouvées à cette époque [1843] avaient été perdues par l'action du temps et les travaux agricoles, puisqu'il n'en avait été plus question depuis lors » (Barthéty 1892-1893, 353). C'est que le site n'a visiblement pas cessé d'être visité, et spolié, depuis sa découverte. Ainsi, en 1884, un ancien instituteur de la commune voisine de Claracq, M. Olivier, trouve quelques fragments de pavements mosaïqués en surface et les offre à l'école normale d'institutrices de Bizanos. Apparemment, à l'instar de ce qui se produit, à la même époque, dans la *villa* du Pont d'Oly à Jurançon (Pyrénées-Atlantiques), la dégradation des pavements mosaïqués se poursuit par des prélèvements ponctuels de tesselles à l'occasion des promenades dominicales de la bourgeoisie locale.

À la fin du XIX^e siècle, après les « fouilles »⁷ d'Hilarion Barthéty (1892 et 1895), en guise de conservation des deux pavements exhumés, « les commissaires de la Société de Pau firent huiler et recouvrir de terre la mosaïque découverte [en 1893], après avoir reçu du propriétaire la promesse formelle qu'elle serait protégée contre toute déprédation. M. Barthéty fit un plan des lieux et M. Delahaye deux dessins qui furent joints au rapport » (Courteault 1909, 71).

Le site, de nouveau découvert à la faveur d'un labour profond en 1958, puis victime d'une recherche de trésor, à la dynamite, de la part du propriétaire de l'une des parcelles concernées, fait l'objet d'une nouvelle excavation. Cette fois-ci, elle touche l'intégralité des constructions de la *pars urbana*. Mais après 13 ans de fouilles sous la direction de J. Lauffray, le site est encore abandonné et les vestiges laissés à l'air libre. Quelques fragments de mosaïques sont offerts à des particuliers, les autres sont laissés en restauration à la société SOCRA... sans qu'aucune facture ne soit honorée avant 2003, date à laquelle la collectivité a pu enfin les récupérer. L'un de ces tapis est même vendu à la commune voisine de Burosse-Mendousse dont elle orne la mairie. Le site est par la suite peu à peu envahi par les

⁷ Fouilles qui se résument en fait à trois jours de travaux, à savoir les 5 et 10 avril 1893, durant lesquels la mosaïque exhumée en 1843 est redécouverte et dessinée ; et le 20 avril 1895, où un second pavement est mis au jour (mais aucun dessin n'a été effectué) (Courteault 1909, 70-71).

broussailles et par une jeune chênaie, malgré le règlement, par l'État, d'un loyer versé aux propriétaires des terrains, lesquels étaient normalement tenus d'entretenir les parcelles concernées (fig. 3). L'action conjuguée de la gravité, de la pluie, du gel, des racines des chênes et des plantes calcicoles, mais aussi des animaux fouisseurs fragilise progressivement les constructions. Plusieurs murs se retrouvent ainsi perforés, déstabilisés, voire basculés. La situation est telle qu'en 2002, au moment de la reprise des fouilles une société d'élagage ne mis pas moins de deux mois complets à dégager le site sur sa seule moitié nord !

Parallèlement à cette dégradation, le site a été victime de pillages dans les années 1990 et jusqu'au début des années 2000 comme en témoignent quelques profonds trous effectués en toute illégalité par des détectoristes peu scrupuleux. Plus tard, à la suite des fouilles programmées de l'équipe paloise en 2005, et en l'attente des décisions qui doivent régler son avenir, le site ne fait plus l'objet que d'un entretien minimum (fig. 4) et les protections de bâches posées sur les zones fouillées se dégradent progressivement.



Figure 3. État des vestiges en 1995, vue depuis le Nord-Est. Premier plan vestiges nettoyés, second plan vestiges envahis par les broussailles (F. Réchin, 1995).

2.2. Une reprise en main à partir de 1994

Une reprise en main du site eut lieu à partir de 1994, à la faveur d'un dialogue entre les chercheurs de l'UPPA, les responsables du Service régional de l'Archéologie l'et les élus de la Communauté de Communes de Thèze, qui visait à la fois à régler la question du statut du site, à mettre fin à sa situation d'abandon et à y préparer une relance de l'activité archéologique (Bridou 2007).

La démarche retenue depuis cette date s'inscrit dans un cadre où les impératifs de protection du patrimoine et du développement économique sont liés à ceux de la recherche archéologique. Si les discussions menées ont rapidement mis en évidence la nécessité de disjoindre, sur le plan programmatique, le projet de fouille du projet de valorisation du site, une

certaine dialectique a pu être mise en place entre ces deux démarches, les résultats des travaux archéologiques nourrissant en partie le contenu du projet de mise en valeur.



Figure 4. État actuel des vestiges (S. Lopez, 2009).

2.2.1. Le temps des études de faisabilité et des projets de mise en tourisme

Les mosaïques mises au jour sur le site ont été pour beaucoup dans la volonté de l'intercommunalité de mettre en valeur les vestiges archéologiques et d'envisager une ouverture du site au public afin de générer une nouvelle dynamique de développement dans le secteur. Assez rapidement, une réflexion assez poussée est menée pour décider du destin de la *villa*.

- Le lancement d'une réflexion approfondie

Dès 1998, un comité de pilotage, associant des représentants des différentes institutions partenaires⁸ et présidé par G. Labazée, président de la Communauté de Commune du canton de Thèze et vice-Président président du Conseil Régional d'Aquitaine, est alors mis en place afin de superviser l'avancée du projet sur l'ensemble de sa durée. En outre, institutionnels et privés s'appuient sur un comité scientifique créé en 2000⁹. C'est donc une véritable équipe transversale qui est chargée de prendre des décisions relatives aux phases de conception, de réalisation et de financement du projet.

Une étape décisive est franchie en 1999 et 2000, lorsque la Communauté de Communes acquiert les 4,5 hectares de terrains qui englobent la *villa* et les terres agricoles environnantes. Cette acquisition s'est effectuée, en partie à l'amiable, mais une parcelle a dû faire l'objet d'une expropriation, financièrement coûteuse et dommageable sur le plan politique local.

À la même époque, la collectivité territoriale se positionne officiellement en tant que maître d'ouvrage, en commandant une étude de faisabilité relative à la mise en valeur du site.

- Les propositions des cabinets *Trio de l'Urbain et Tonnerre de Brest*

En 1999, une étude de préfiguration du projet de valorisation est confiée au cabinet d'étude parisien *Trio de l'Urbain*.

À partir des souhaits exprimés par le comité de pilotage, la réflexion aboutit à une proposition de mise en valeur qui s'articule autour de deux sites distincts (fig. 5) :

⁸ Première réunion le 15 septembre 1998. Conservateur Régional de l'Archéologie, Architecte des Bâtiments de France, Service Culture et Mission Touristique des Pyrénées-Atlantiques, maires de Claracq et Lalouquette, élue en charge de la culture de la Communauté de Communes, responsable de l'opération archéologique.

⁹ Première réunion le 5 mars 2000. Présidé par F. Réchin (UPPA, GRA), il était composé de D. Barraud (Conservateur Régional de l'Archéologie), P. Aupert (DR au CNRS, IRAA), C. Balmelle (DR au CNRS, UMR 8456) J.-P. Bost (PR à Bordeaux III, centre Ausonius), M. Gauthier (Inspecteur Général de l'Archéologie à la retraite), Fl. Hautefeuille (MC à l'UPPA, GRA), R. Plana (MC à l'UPPA, GRA), M. Mangado (Architecte des Bâtiments de France).



Figure 5. Situations respectives de la villa et du l'espace muséographique de Claracq (S. Lopez).

- Le site de la villa d'une part, qui doit accueillir des fac-similés des mosaïques. Il s'agit alors de reconstituer à l'identique 800 m² de pavements (fig. 6).



Figure 6. Fac-similé de mosaïque (Cabinet "Tonnerre de Brest").

- Le village de Claracq d'autre part, qui surplombe le site, où doit être créé un musée destiné à accueillir les pavements originaux, ainsi que le matériel archéologique découvert au cours des fouilles. Le bâtiment devait prendre place dans une dépendance du Château de Claracq, attenante à la mairie du village et propriété de la commune.

En même temps, une programmation assez précise est proposée pour la réalisation du projet. La priorité est d'abord donnée à l'aménagement du site de la villa et à son ouverture aux visites. Une seconde étape était constituée par l'aménagement de l'espace muséographique et pédagogique de Claracq.

Un rôle décisif devait être confié au cabinet *Tonnerre de Brest*, basé en Indre-et-Loire. Celui-ci était chargé de réaliser un prototype de fac-similé exact de mosaïque en matériau non gélif (fig. 7), mais également de travailler à la conception d'une charte graphique et de moyens de communication adaptés.

Le coût de la réalisation (2,5 millions d'euros) se révélant trop élevé pour l'enveloppe budgétaire de la Communauté de communes, celle-ci décide, après réflexion, de mettre en œuvre une seconde étude, sur des fondements plus adaptés à ses moyens et ses ambitions.



Figure 7. Proposition initiale du Cabinet Lavigne pour l'aménagement du site de la villa de Lalouquette, situation en plan (É. Lavigne, 2003).

- L'étude de programmation de la SCET

En 2000, la Communauté de Communes s'adresse à la SCET¹⁰, afin de réaliser une étude générale de programmation et d'évaluation des coûts. Celle-ci reprend le parti d'une valorisation reposant sur l'équipement des deux sites précédemment évoqués dans l'étude de *Trio de l'Urbain*. Les aménagements du site s'articulent en trois volets :

- À l'entrée de la villa, un bâtiment doit proposer au visiteur une prévisualisation du site, grâce à la projection d'un film d'introduction, ainsi que d'une maquette.

- La visite payante du site propose ensuite une scénographie d'interprétation de la villa sur des passerelles offrant une vision haute sur les vestiges et la mosaïque reconstituée.

¹⁰ Filiale de la Caisse des Dépôts et des Consignations, direction régionale Sud-Ouest basée à Toulouse.

- Le parcours est agrémenté de promontoires abrités qui accueillent divers dispositifs de médiation permettant de situer et d'identifier les différentes parties de la *villa*.

En complément, quatre kiosques présentant des thématiques précises (le luxe des demeures antiques ; le rapport existant entre *pars urbana* et *pars rustica* ; la vie quotidienne ; la reconstitution en 3 D de la *villa*) doivent prendre place sur le site. Des animations d'archéologie expérimentale sont en outre proposées tant à destination des familles que des scolaires et des groupes.

Enfin, la grange de Claracq est aménagée en un lieu dévolu à l'accueil d'ateliers et de stages, animés par les archéologues, qui viennent compléter la visite guidée du chantier de fouilles. L'idée était de proposer une animation du site qui puisse se conjuguer avec les activités archéologiques.

Ce programme d'aménagement était conçu dans une logique de développement local au sens large, en ce sens qu'il entendait associer plusieurs communes et plusieurs domaines d'activités : commerces, hôtellerie, etc.

Au printemps 2002, les membres du comité scientifique émettent un avis favorable concernant ce projet dont ils saluent le caractère réaliste. Cependant, ils réclament que les thématiques à aborder soient précisées, notamment en ce qui concerne l'articulation possible entre la dimension aristocratique du site (évoquée par la reconstitution des mosaïques) et celle des fonctions productives de la *villa* (concernant les activités agricoles, d'élevage et environnementales). Un certain nombre de points reste aussi à éclaircir quant à la réalisation de la muséographie, la protection du site et les rapports précis à définir entre les espaces prévus à Claracq et à Lalouquette. Ils soulignent également la nécessité de définir les limites effectives des reconstitutions sur site, ainsi que des rapports qui existeront entre ces dernières et les véritables vestiges.

- L'évaluation technique et financière du cabinet Lavigne

Dans le courant de l'année 2002, après avoir pris connaissance des avis du Comité Scientifique concernant le projet de la SCET, la Communauté de Communes décide de confier à Etienne Lavigne, architecte du patrimoine à Pau, la réalisation d'une évaluation technique et financière relative aux modalités de valorisation du site archéologique. En octobre 2003, celui-ci livre au comité de pilotage du projet une estimation du coût total des travaux concernant la mise en état des vestiges antiques et la présentation des mosaïques, selon le scénario prévu par la SCET.

Toutefois, la consolidation des vestiges et l'implantation d'une muséographie grand public in situ se révèlent être une solution coûteuse et complexe à mettre en œuvre, en raison du mode de construction des derniers états de la *villa*, les plus significatifs¹¹. Ceux-ci ayant utilisé des murs en terre crue posés sur des solins de galets liés eux-mêmes en général à la terre, la restauration des vestiges en est d'autant plus compliquée. Reconsidérant l'aménagement envisagé par la SCET, il propose une solution alternative de mise en valeur du site. L'hypothèse qu'il considère comme la plus intéressante financièrement, mais également la plus respectueuse du site, consiste à remblayer la majeure partie des vestiges afin de présenter à proximité immédiate une restitution partielle de la *villa* à une époque donnée de son évolution. Des « fenêtres » protégées seraient alors ouvertes sur les zones les plus caractéristiques et les moins fragiles du site, permettant de visualiser les vestiges (fig. 7 à 10).

Le comité scientifique approuve ce principe de valorisation, et la Communauté de Communes décide de retenir la proposition.

Quelques mois plus tard, en juin 2004, É. Lavigne soumet au maître

¹¹ On trouvera un point complet sur la question de l'état sanitaire des vestiges de *villae* et des difficultés à les restaurer dans Dupont 2001, 2002 et 2008.

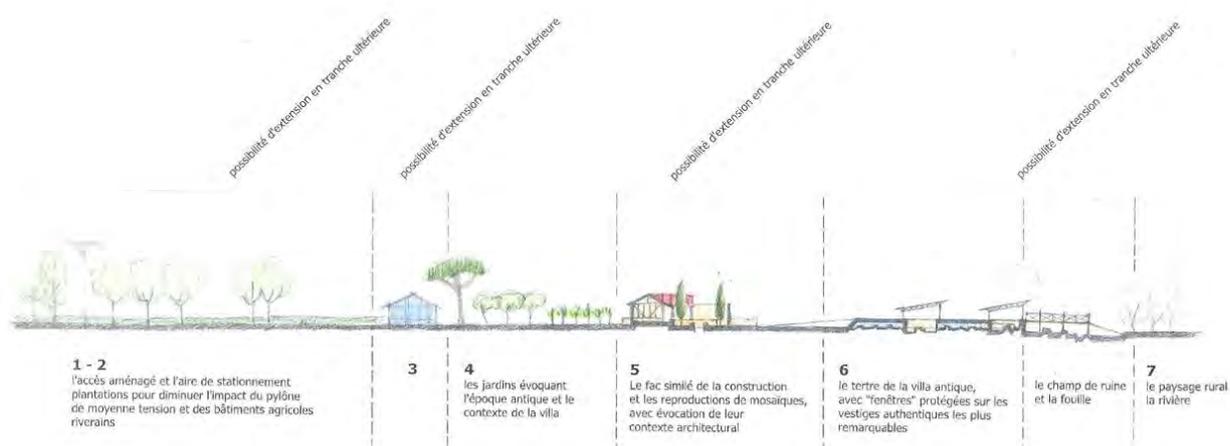


Figure 8. Proposition initiale du Cabinet Lavigne pour l'aménagement du site de la villa de Lalouquette, séquence d'aménagement (É. Lavigne, 2003).

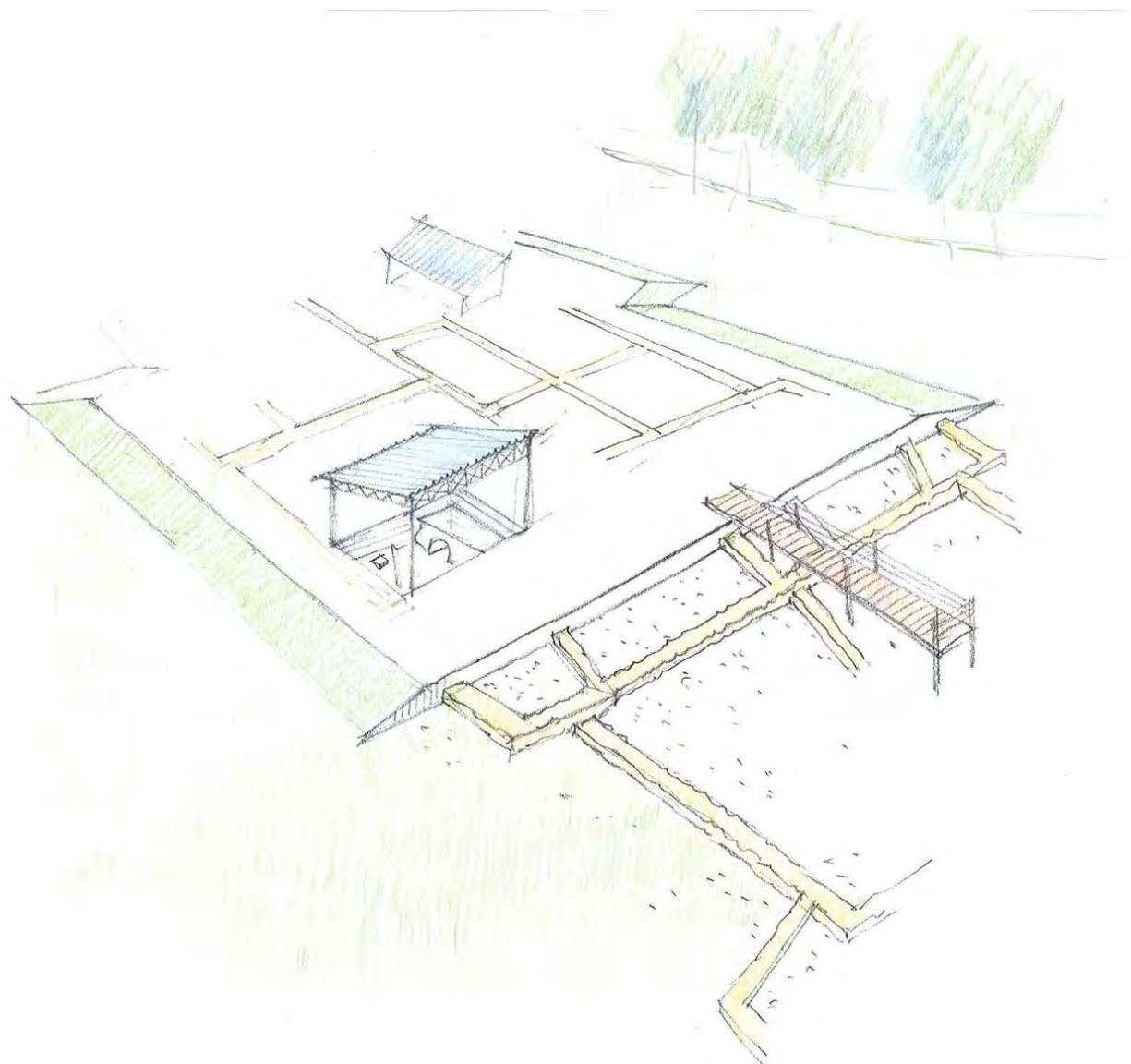


Figure 9. Proposition initiale du Cabinet Lavigne pour l'aménagement du site de la villa de Lalouquette, vestiges et fenêtres d'observation (É. Lavigne, 2003).

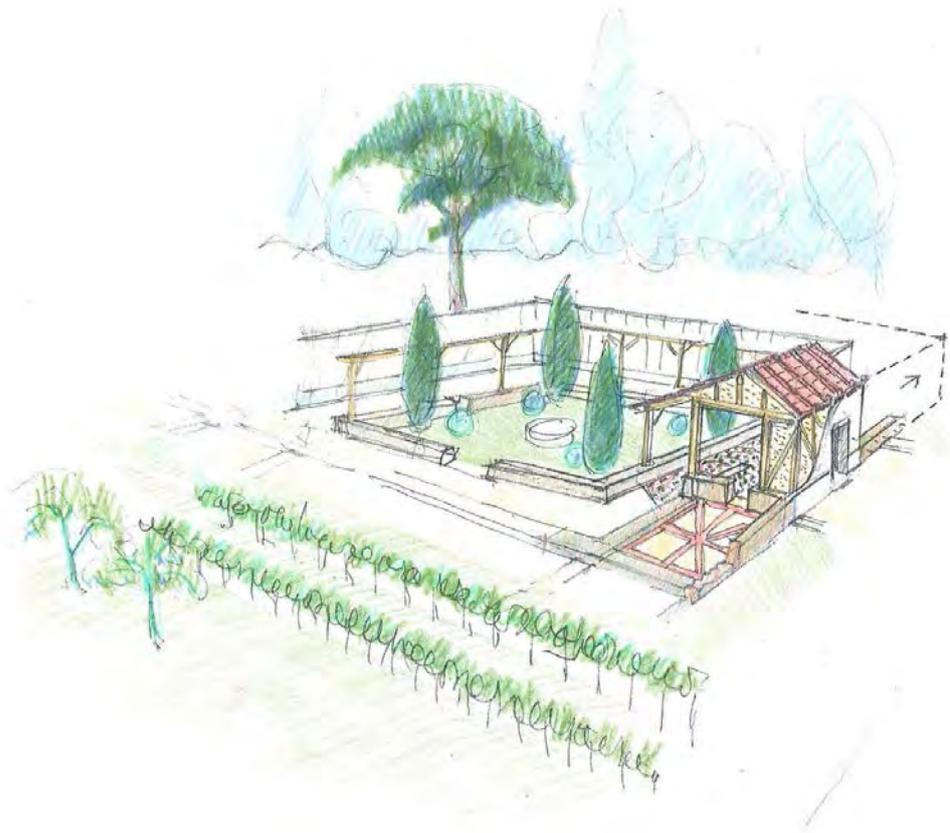


Figure 10. Proposition initiale du Cabinet Lavigne pour l'aménagement du site de la villa de Lalouette, projet de restitution du péristyle de la villa (É. Lavigne, 2003).

d'ouvrage le programme relatif à la première tranche opérationnelle. Conçu selon un budget acceptable par la collectivité, il prend en considération les avis émis précédemment par le comité scientifique.

Si l'investissement général n'est pas fractionné, les efforts de mise en valeur et d'aménagement se concentrent en premier lieu sur le site de la villa, qu'É. Lavigne considère comme le véritable centre d'intérêt du projet, tant pour la visite que pour les activités scientifiques et pédagogiques. Le potentiel de la grange de Claracq reposant davantage sur le développement des activités complémentaires, cet espace doit alors faire l'objet d'une proposition d'aménagement ultérieure.

Concrètement, l'aménagement du site repose sur la mise en place d'un bâtiment d'accueil et d'une infrastructure où seraient présentés le matériel archéologique et les mosaïques. Il accueillerait les visites individuelles, les groupes et les classes de patrimoine. L'activité pédagogique se déroulerait en salle et bénéficierait d'un équipement informatique. La découverte de la villa s'effectue ensuite sur un mode hautement didactique.

Un cadre paysager reconstitué sur la base des études palynologiques fournies par les chercheurs doit permettre de se représenter et d'aborder les fonctions agricoles anciennes de la villa (jardin, vigne, verger...). Les visiteurs peuvent ensuite évoluer dans un fac-similé du bâtiment, réduit sur la plus grande partie à la base de ses murs, où prendraient place 400 m² de pavements, soit un quart de l'ensemble total. Le visiteur serait ainsi à même de comprendre et d'expérimenter physiquement l'ensemble bâti et décoré en grandeur réelle.

La présentation et la mise en scène des vestiges anciens s'effectuent suivant un parcours pédagogique jalonné de « fenêtres », véritables vues protégées ouvertes sur des secteurs particulièrement significatifs (chai,

hypocaustes, canalisations...). Il serait en outre possible d'organiser une découverte du chantier de fouille sur un secteur maintenu à découvert, soit en bénéficiant de l'activité archéologique en cours, soit en prenant le parti de consolider un secteur simplement dégagé et restauré.

É. Lavigne insiste sur la nécessité de favoriser autour de ce projet une dynamique fondée sur une association de partenaires, et ce à tous les stades de l'entreprise. Cette synergie permettrait selon lui d'apporter d'intéressantes opportunités culturelles et sociales au projet, grâce à la participation :

- des chercheurs de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour afin de maintenir une activité archéologique sur le site ;
- d'association(s) de restauration du bâti ancien, avec la mise en place d'un chantier de bénévoles et de formations (association type REMPART) épaulé par un suivi technique et scientifique ;
- d'institutions de formation pour la reconstitution du cadre architectural et paysager de la *villa* (École d'architecture et du Paysage de Bordeaux, section paysage et horticulture du Lycée Agricole voisin de Montardon par exemple) ;
- d'associations à visée pédagogique capables de porter l'animation des classes patrimoine (Exemple : Destination Patrimoine à Pau).

Il souligne la nécessité de fonder ce programme sur un projet culturel, pédagogique, scientifique et environnemental clairement défini et envisagé à long terme.

Au mois de juillet 2004, un document complémentaire vient préciser la phase du programme relative à l'aménagement de la grange de Claracq. Le bâtiment doit accueillir un espace dévolu à l'exposition d'objets archéologiques, choisis en fonction de l'orientation du projet et présentés de la façon la plus sensorielle possible. Cet espace muséographique abritera une réserve archéologique, en relation avec l'activité du site. Au-delà de l'accueil des visiteurs, il pourra également servir à l'organisation d'événements en plein air.

L'étude d'É. Lavigne consacre donc l'essentiel du budget à l'aménagement du site de Lalouquette, le site de Claracq se voyant logiquement moins pourvu en termes d'équipements. Ce parti pris n'a pas remporté l'adhésion de la totalité des membres du comité de pilotage, certains craignant d'aboutir à terme à un projet qui ne conçoive plus l'équilibre initial envisagé entre Claracq et Lalouquette. Désireux de conserver cette répartition entre les deux pôles, le comité de pilotage décide finalement de ne pas retenir le programme envisagé par É. Lavigne.

3. ... actuellement en cours de réhabilitation

En 2006, la Communauté de Commune de Thèze met un point final aux débats entamés depuis 1994 en adoptant un parti pris privilégiant l'aménagement de l'espace muséographique et pédagogique de Claracq. Il est intéressant de s'attarder un peu sur les tenants et aboutissants de cette décision, avant d'évoquer le projet en cours de réalisation.

3.1. L'émergence d'un choix programmatique

Le début des travaux de construction de l'espace muséographique de Claracq, engagés en 2010, constitue aujourd'hui concrètement la première étape d'un processus de valorisation patrimoniale entamé voilà près de 15 ans, et permet de réfléchir sur le projet dans son état quasi définitif.

3.1.1. De fortes divergences entre le projet actuel et les précédents

Si le projet actuel se nourrit des études précédentes, la partition des travaux en deux tranches opérationnelles privilégie cette fois l'aménagement de

l'espace d'exposition de la grange de Claracq et non plus celui du site de la *villa*, réservé à une phase ultérieure.

Cette décision des élus provoque immédiatement un avis négatif du Comité scientifique. Ce dernier souligne que, dans sa nature et ses modalités, l'aménagement du site de la *villa* se révèle largement plus modeste en comparaison avec les *scénarii* précédemment définis. S'il s'accorde à la rigueur avec le principe d'une complémentarité entre le site archéologique et un espace de médiation placé désavantageusement à trois kilomètres de là, il a cependant toujours accordé la priorité à l'aménagement du site, considéré comme la ressource majeure du projet. En outre, l'absence, même momentanée, de lien concret entre le musée et le site ne lui semblait pas concevable. De fait, dissous à partir de ce moment-là, le comité scientifique n'est plus réuni et le dialogue noué depuis 1994 est rompu jusqu'en 2009, date à partir de laquelle les chercheurs ont été à nouveau sollicités, individuellement, pour nourrir le contenu scientifique du musée.

3.1.2. Les difficultés de gestion d'un projet de valorisation

La volonté locale de conduire une initiative culturelle innovante et adaptée s'est accompagnée de difficultés dont l'exposé revêt un intérêt dépassant le strict cadre local, en termes d'implication de la population, de « portage du projet » et de financement.

L'appropriation par la population locale, élus y compris, d'un patrimoine dont la notoriété reste essentiellement le fait de la seule communauté scientifique ou d'un public restreint, reste délicate sans action de sensibilisation. Localement, l'absence de tissu associatif dédié à la diffusion et à l'étude du patrimoine a sans doute pesé lourd dans l'histoire du projet, en le privant d'acteurs bien insérés dans les réseaux sociaux du canton, capables de participer à la diffusion des connaissances issues des fouilles archéologiques et de faire émerger une demande aboutissant à une pleine implication politique des élus. En l'absence de relais de ce type, les initiatives destinées à populariser le projet auprès de la population se sont limitées à des mises au point dans la presse locale et dans le bulletin de la Communauté de Communes et à une participation ponctuelle aux grandes initiatives nationales comme les « Journées du Patrimoine ». En conséquence, les travaux archéologiques qui se sont déroulés sur le territoire durant plus de dix ans, comme les actions de valorisation en cours, n'ont guère eu de retentissement à l'échelle du territoire concerné.

De surcroît, ce qu'il est convenu d'appeler le « portage politique » s'est révélé être assez délicat. La volonté politique clairement exprimée dès la phase initiale a été de faire de la Communauté de Commune le responsable exclusif du projet, avec le soutien, toutefois, des autres collectivités territoriales et des services de l'État. Cette situation, en l'état des équilibres actuels de répartition des pouvoirs locaux, comportait des avantages évidents de cohérence dans la conduite de l'action et dans la définition du projet. De plus, l'implication d'un vice-Président de la Région Aquitaine, également président de la Communauté de Commune pouvait légitimement être considérée comme un ferment de succès. Ces facteurs ont pleinement joué, mais en concurrence avec d'autres, moins favorables. Il en est ainsi du caractère intercommunal du « portage de projet » qui a induit, sans doute, une motivation parfois inégale, toutes les communes n'ayant sans doute pas la même appréciation de l'intérêt de l'initiative. Celle de Claracq, faisant preuve du plus grand dynamisme, a ainsi déplacé le centre de gravité du projet sur son territoire. L'échelle limitée de la structure responsable du projet, qui la privait des moyens et du personnel spécialisés nécessaires à ce type de réalisation particulièrement pointue, a aussi considérablement pesé. Ainsi, la coordination du projet, assuré par

un technicien de la Communauté, a été très tardive (2003/2004), au regard du processus lancé en 1994.

Enfin, le projet s'est heurté à l'évolution défavorable des subventions publiques. En effet, les programmes de cet ordre sont désormais hiérarchisés et évalués de façon beaucoup plus sélective, en conformité avec des choix stratégiques sans doute à la fois plus cohérents et davantage contraints par la conjoncture économique.

Les choix *a minima* qui ont été opérés peuvent naturellement être soumis à la critique, mais ceux-ci reposent sur une appréciation pragmatique du dossier, effectuée au plus près du terrain, dont la logique doit être prise en compte si l'on veut en tirer des leçons positives. À cette échelle, la durée et les hésitations du projet ont suscité bien des lassitudes et des frustrations. À cela s'est ajouté le pari risqué que constitue la mise en service d'un équipement culturel que l'on sait structurellement déficitaire, alors que la Communauté de communes doit parallèlement assumer une large part du soutien public au développement économique, répondre à bien des besoins en matière de petite enfance, de jeunesse, d'environnement, de voirie, etc. Dans ce cadre, des malentendus se sont instaurés avec des cabinets d'étude, certes enthousiastes, mais soupçonnés de minimiser les risques inhérents au fonctionnement des équipements et de manquer de réalisme dans le dimensionnement des projets. De surcroît, le niveau des honoraires accordés afin d'étudier des plans d'action pour la plupart avortés ont été jugés excessifs par une collectivité modeste, obligée d'épargner ses deniers.

Pour autant, la sauvegarde et la mise en valeur du site antique continuent d'occuper les réflexions de la Communauté de Communes. Un facteur conjoncturel a joué favorablement dans ce sens : la construction de l'autoroute A65 qui traverse le canton de Thèze, non loin de la *villa*. En effet, cet aménagement a ouvert des perspectives de financement notables pour l'aménagement du site même de la *villa*, grâce au dispositif habituellement désigné sous le nom de « 1 % paysage et développement ». Financé par les différents partenaires du chantier, à hauteur de 1 % de l'enveloppe qui lui a été concédée, cette action vise à valoriser les paysages et à favoriser le développement des territoires touchés par les grands réseaux structurants. Dans ce cadre, une étude en cours, sous l'égide du cabinet Lavigne, vise maintenant à relancer la protection et l'aménagement du site de la *villa*.

3.2. Un projet muséographique réaliste

Dans ce contexte financièrement contraint, le projet muséographique visant à aménager un musée lié à la *villa* a été privilégié, alors que la sauvegarde et la présentation du site lui-même, engagées plus tardivement, font actuellement l'objet d'une réflexion qu'il serait encore prématuré de présenter ici. C'est donc seulement du premier terme de cet aménagement qu'il sera question ici.

3.2.1. Musée des mosaïques ou musée de site ?

C'est sous le nom provisoire de « Musée des mosaïques » que la Communauté de Communes de Thèze lance l'appel d'offre pour la conception et la réalisation au projet muséographique, dans le courant de l'année 2006.

Dès le départ, le maître d'ouvrage émet donc le souhait de mettre tout particulièrement en valeur les mosaïques dans le programme muséographique. Considérées comme des artefacts d'exception, ces œuvres ont été, depuis leur découverte, considérées comme les vestiges emblématiques du site. Dans le même temps, pour lancer la réflexion sur l'élaboration du contenu scientifique, le maître d'ouvrage a fourni une liste reprenant plusieurs des grands thèmes qui avaient été mis en évidence par

le comité scientifique lors des études précédentes. Cette liste constituait donc la base du travail muséographique.

La volonté d'accorder une place prépondérante aux mosaïques posait la question d'une définition claire du postulat général du musée : la maîtrise d'ouvrage souhaitait-elle créer un musée de site, ou bien un musée dédié à l'étude des mosaïques aquitaines de l'Antiquité tardive ?¹²

La société *Matière à Penser*, chargée de concevoir et réaliser le projet muséographique, après avoir pris connaissance de l'ensemble des données issues des recherches archéologiques, a décidé de ne pas centrer le discours muséographique sur le seul thème des mosaïques. Si les recherches menées dans les années 1960-1970 avaient permis de retracer l'évolution architecturale de la *pars urbana* entre le I^{er} et le V^e siècle apr. J.-C., et de souligner le luxe et la monumentalité de ses états tardifs, les fouilles réalisées dans les années 2000, quant à elles, avaient permis d'entrevoir les aspects productifs et environnementaux du site. Dans ce cadre, il semblait important de porter à la connaissance du public l'essentiel des connaissances acquises sur la *villa*, et de traiter tant de sa dimension aristocratique que de son organisation sociale et économique. Cette optique a rapidement fait l'objet d'un réel consensus parmi les acteurs du projet.

3.2.2. Le programme muséographique

Le programme s'articule en six thèmes qui abordent l'histoire de la *villa* sous des angles complémentaires (fig. 11).

Le choix des vestiges, la définition et l'élaboration du contenu scientifique s'effectuent en étroite liaison avec les différents chercheurs de l'équipe réunie lors des fouilles de l'UPPA¹³.

Conformément à la demande du maître d'ouvrage, la visite est accessible au jeune public et à certains publics porteurs de handicaps. Pour ce faire, les dispositifs de médiation adaptés ont ainsi été mis en œuvre tout au long du parcours :

- Modules pédagogiques interactifs destinés au jeune public (visites scolaires et familiales).
- Dispositifs de balisage et de médiation adaptés aux publics malvoyants, handicapés mentaux et moteurs (balisage coloré et podotactile), guide de visite audio, adaptation de certains modules interactifs aux publics malvoyants (jeu des puzzle-mosaïques, maquettes de la *villa*, mur factice).

Le programme prévoit également, avec le concours de l'*Institut Occitan*, l'intégration d'une signalétique en occitan sur les panneaux d'exposition et les supports audio.

Comme prévu, l'aménagement prend place dans un bâtiment agricole reconverti, attenant à la mairie de Claracq. Notons que les caractéristiques physiques de cette construction (configuration du bâti, dénivelés importants entre ses différents niveaux...), ont fortement contraint l'organisation spatiale de l'espace (notamment dans le cadre de l'adaptation aux normes d'accessibilité aux publics à mobilité réduite) et, partant, les possibilités d'aménagement et de développement du parcours muséographique.

- La place déterminante des mosaïques dans le parcours

Dans le parcours qui a été défini, quatre tapis de mosaïques sont présentés au sol.

Trois d'entre eux figurent dans la quatrième salle consacrée aux thématiques 4 et 5, relatives à l'évolution architecturale de la *villa* et à sa décoration, essentiellement dans les phases tardives. Cette séparation ne résulte pas d'un choix thématique, elle a simplement été dictée par des nécessités d'agencement. Ce choix technique a également été validé sur

¹² Question notamment posée par l'un des partenaires majeurs du projet, la Conservation Départementale du Patrimoine (Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques).

¹³ Ont ainsi été sollicités Fr. Réchin et L. Callegarin, maîtres de conférences à l'UPPA (laboratoire ITEM), Chr. Darles (École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, laboratoire MHA-APB), B. Davasse (ENSAP Bordeaux, laboratoire CEPAGE), Bui Thi Mai (CNRS, laboratoire CEPAM), Rosa Plana (aujourd'hui professeur à l'Université de Montpellier, laboratoire CRISES), ainsi que l'aide d'étudiants de l'UPPA que leurs recherches qualifiaient particulièrement pour aider à la réalisation du projet (Sébastien Cabes, Caroline Cordier).

- Aperçu du parcours muséographique

Une fois entré dans le musée, le visiteur passe par l'accueil boutique, puis le parcours débute avec un couloir introductif consacré aux origines de l'Aquitaine romaine (fig. 10).

1. Aux Origines de l'Aquitaine romaine

Support de médiation : Fresque murale d'environ quatre mètres de long qui livre, à travers une succession de cartes commentées, la chronologie de l'Aquitaine romaine, de sa création sous César, jusqu'à la fin de l'Antiquité. Ces grands repères historiques et géographiques vont permettre au visiteur de situer les propos abordés plus loin dans le parcours.

Dispositif pédagogique jeune public : Une seconde fresque se développe sous la première, à hauteur visuelle du jeune public. Essentiellement graphique, elle reprend de façon simplifiée le propos de la fresque « adulte ». Elle est animée par une série de scénettes évocatrices, traitées dans le style de l'illustration jeunesse. Parents et enfants peuvent ainsi progresser ensemble et communiquer sur le sujet.

2. Un aristocrate sur ses terres

Supports de médiation : Panneaux explicatifs, vestiges exposés sous vitrine, dispositif pédagogique « strates de fouille ». Le but est d'expliquer ce qu'était une *villa* (exploitation agricole et demeure aristocratique) et d'évoquer, à partir de certains des vestiges découverts sur le site (équipements d'agrément, objets en lien avec l'alimentation, l'habillement, la parure, trésor votif n°1...) ce que devait être le mode de vie des propriétaires de la *villa*.

Dispositifs pédagogiques : Jeu sur les strates de fouille. Certains des vestiges exposés ici (vaisselle et monnaies notamment) sont des marqueurs chronologiques. Le jeu « strates de fouille » permet de sensibiliser le jeune public aux méthodes de la fouille en stratigraphie et de la datation à partir de la découverte d'objets marqueurs. Les deux strates supérieures s'adressent aux enfants sachant lire. À l'aide d'un carnet-guide, ces derniers essaient de dater chaque tiroir-strate à partir des objets marqueurs qu'ils y trouveront.

Les deux strates inférieures s'adressent aux plus jeunes (enfants non lecteurs). Accompagnés de leurs parents ou d'animateurs, l'objectif pour ces derniers est plus modeste : il consiste à déceler, dans les tiroirs-strates, les vestiges chronologiquement « hors sujets ».

3. Le domaine

Supports de médiation : Panneaux explicatifs, vestiges exposés sous vitrine, dispositif pédagogique sur « les ressources du domaine ».

Dispositifs pédagogiques : Jeu « les ressources du domaine ». Grâce à un support volume ou dessin situé sur le mobilier-pupitre, les enfants doivent répondre à une série de questions qui leur sont posées. Ces questions ont trait à la façon dont les habitants de la *villa* tiraient parti de l'environnement local. Des réponses développées figurent sous des clapets, intégrés au support.

Ce jeu permet de comprendre les stratégies d'exploitation des ressources et les activités pratiquées sur le domaine.

4. 500 ans d'évolution architecturale

Supports de médiation : Panneaux explicatifs, vestiges exposés sous vitrine, dispositif présentant une succession de maquettes architecturales de la *villa*, dispositif « Pan de mur factice ».

Cette thématique expose de façon globale l'évolution architecturale de la *villa* entre le 1^{er} et le 5^e siècle apr. J-C. Elle permet d'évoquer l'importance des modèles architecturaux romains et leur mise en œuvre en milieu rural.

Dispositifs pédagogiques :

- Maquettes de l'évolution architecturale de la *villa*.

Quatre maquettes, exposant trois états significatifs de l'évolution de la *pars urbana*, sont présentées sur un module. La présentation s'effectue selon un étagement, qui transcrit l'évolution chronologique du bâti (l'état le plus ancien est situé sur le degré le plus bas, le plus récent sur le plus haut). En vis-à-vis, sur le plan vertical, un plan global de la *villa* (faisant état des 4 états successifs) est présenté. Les aménagements spécifiques propres à chaque état y sont évoqués. Le lien entre les maquettes et les indications du plan s'effectue grâce à un code couleur.

- Pan de mur factice. Permet de visualiser différentes techniques de construction employées dans la *villa* au Bas-Empire. Sur ce module sont également évoquées les techniques de décor (mosaïque et enduit peint), qui venaient habiller les structures bâties.

5. Les splendeurs de la villa

La thématique est consacrée à la décoration de la *villa*, reflet de l'appartenance à la culture romaine et marque de prestige.

Dispositifs pédagogiques : Jeu des puzzles-mosaïques. Ce module propose au jeune public de reconstituer 5 motifs caractéristiques des mosaïques de l'École d'Aquitaine, via une manipulation de type « puzzle ».

Les pièces constitutives du dessin doivent être correctement positionnées sur le support ménagé dans le plan de travail. Certains de ces motifs proviennent des mosaïques exposées dans le musée. Les jeunes visiteurs sont amenés à dire si les motifs qu'ils ont reconstitués figurent sur les mosaïques exposées dans le musée. Cela les amène à observer attentivement les tapis de mosaïque.

6. Le site révélé par les fouilles

L'histoire des fouilles archéologiques menées sur le site est présentée, sous la forme d'une frise chronologique animée de visuels.

7. Conclusion

Un dossier tel que celui de Lalouquette reste complexe, en dépit des facilités offertes par la maîtrise foncière du site et de l'existence de locaux adaptables sans trop de problèmes à une vocation muséographique.

Aux difficultés d'ordre technique, il faut aussi ajouter la situation de la *villa* à l'intérieur d'un canton rural doté de moyens financiers et humains modestes. Ensuite, il faut concéder que la logique du cahier des charges, imposant la présence de deux entités muséographiques très nettement séparées dans l'espace, n'est pas aisée à appliquer.

La succession des projets montre de quelle façon les concepteurs se sont ajustés progressivement aux réalités concrètes du dossier et aux données de la politique locale. En même temps, ils ont fait reposer leurs projets sur les spécificités du site, avec beaucoup de réalisme, et en fondant constamment leur discours sur l'apport, en ligne directe, des travaux archéologiques les plus récents.

Mais ce sont peut-être ces difficultés même, ces défis à relever, qui fondent l'intérêt du projet et peuvent en faire, s'il réussit, un véritable cas d'école où la volonté politique et l'ingéniosité des professionnels se combinent pour aboutir à des solutions viables et originales. Ce projet présente en fait la valeur d'un véritable test dont la portée pourrait dépasser le cas spécifique

de Lalonquette et qui porterait sur :

- La capacité des collectivités territoriales de base à mobiliser les moyens financiers et humains pour mener une telle entreprise. C'est une question qui touche à des questions politiques, au sens noble du terme, et à l'idée que l'on se fait aujourd'hui en France de l'aménagement du territoire.
- L'aptitude que peuvent avoir aujourd'hui les archéologues à tenir compte des contraintes matérielles et à divulguer leur savoir le plus récent, dans le dialogue avec les acteurs locaux. Un volet complémentaire de la question concerne la capacité des universités à tirer profit de ce type d'initiative pour davantage professionnaliser certains volets de leurs formations.
- Les dispositions que peuvent développer les sociétés d'ingénierie culturelle à agir dans le cadre de projets ambitieux sur le plan des contenus, mais modestes sur celui des moyens concédés.

Cet exemple se situe donc bien au cœur des problématiques actuelles dans une période de forte pression sur les finances publiques et les partenariats privés. Ce contexte réclamera à tous beaucoup d'efforts et de créativité, mais cela constitue peut-être le côté le plus positif de la situation ?

Bibliographie

- ARQUEOLOGÍA, PATRIMONIO Y DESARROLLO URBANO 2010, Actes du séminaire (3 juillet 2009) *Arqueología, patrimonio y desarrollo urbano. Problemática y soluciones*, Gérone.
- BALMELLE, C. 2001, *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine, Aquitania*, suppl. 10, Bordeaux.
- BARTHETY, H. 1892-1893, La mosaïque gallo-romaine de Lalonquette (canton de Thèze, Basses-Pyrénées), *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau* 22, 353-367.
- BARTHETY, H. 1894-1895, Rapport sur les fouilles de Lalonquette, *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau* 24, 438-440.
- BRIDOU, A. 2007, *La valorisation patrimoniale de la villa de Lalonquette (Pyrénées-Atlantiques)*, TEP, Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- CALLEGARIN, L., PLANA-MALLART, R., RÉCHIN, FR. 2009, La villa de Lalonquette et les espaces environnants (Pyrénées-Atlantiques) : la phase initiale d'occupation, Callegarin, L., Réchin, Fr. éd., *Espaces et Sociétés à l'époque romaine : entre Garonne et Ebre. Hommage à G. Fabre*, Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, Hors-série n° 4, Pau, 109-130.
- CHIVA, I. 1994, *Une politique pour le patrimoine rural*, rapport présenté à M. J. Toubon, ministre de la Culture et de la Francophonie, Paris.
- COURTEAULT, P. 1909, Les mosaïques gallo-romaines du Béarn, Actes du Congrès de Pau (1908), *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau* 36, 57-80.
- DUPONT, R. 2001, *Sites archéologiques ruraux de Novempopulanie : mise en valeur et préservation*, TER de l'UPPA, Pau (2 vol.).
- DUPONT, R. 2002, *Étude sur la mise en valeur du patrimoine archéologique, les villae gallo-romaines de la province d'Aquitaine*, Mémoire de DEA de

l'UPPA, Pau (3 vol. 112 fig.).

- DUPONT, R. 2008, *Archéologie et patrimoine: étude sur la mise en valeur des villae romaines en Europe occidentale*, (3 volumes de texte, 856 p. et 2 volumes non numérotés, 1182 fig.).

- DURLIAT, J. 1989, Qu'est-ce que le Bas-Empire ? À propos de trois ouvrages récents, *Francia* 1, 1989, 137-154.

- FABRE, G. 1994, Pyrénées-Atlantiques - 64, *Carte archéologique de la Gaule*, Paris.

- FÉVRIER, P.-A. 1981, Villes et campagnes en Gaule sous l'Empire, dans *Ktema* 6, 1981, 359-372.

- FONTAINE, J. 1972, Valeurs antiques et valeurs chrétiennes dans le spiritualité des grands propriétaires terriens à la fin du IV^e siècle occidental, *Epaktasis, Mélanges patristiques offerts au Cardinal Jean Daniélou*, Paris, 573-595.

- GROS, P. 2001, *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. 2 Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris.

- LAUFFRAY, J., SCHREYECK, J., DUPRÉ, N. 1973, Les établissements et les villas gallo-romains de Lalouquette (Pyrénées-Atlantiques), *Gallia*, 9-156.

- MARTIN, Th. 2006, Céramiques sigillées de la villa de l'Arribèra deus Gleisiars à Lalouquette (Pyrénées-Atlantiques) (fouilles 1959-1972), Réchin, Fr. éd., *Nouveaux regards sur les villae d'Aquitaine. Bâtiments de vie et d'exploitation, domaines et postérités médiévales* (textes réunis par F. Réchin), Actes de la table ronde tenue à Pau les 24-25 novembre 2000, *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, Hors-série n° 2, Pau, 287-299.

- MARTIN, Th. à paraître, Céramiques sigillées, vases à paroi fines et lampes de la villa de l'Arribèra deus Gleisiars à Lalouquette (fouilles 2002-2005).

- MOMMSEN, Th. 1962, *Lex Romana Wisigothorum, Theodosiani libri*, XVI, t.I, 1, rééd. Berlin, p. LXXI.

- MAUPATE, P. 2000, *Le Patrimoine du Canton de Thèze (constat, analyse du vécu et mise en valeur)*, TER de Maîtrise, 3 tomes : 318, 232, et 103 pages, 298 figures, 42 cartes et plans, UPPA, Pau.

- PELLECUER, Chr. 1996a, Villa et domaine, dans FICHES, J.-L. éd., *Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire*, Actes de la Table Ronde du GDR 954, *Archéologie de l'espace rural méditerranéen dans l'Antiquité et le haut Moyen Âge* (Aix-en-Provence, la Baume, 15-16 septembre 1995), Valbonne, 278-291.

- PELLECUER, Chr. 1996b, La villa en Languedoc-Roussillon, un état des recherches, Pellecier Chr. (éd.), *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*, n° 3, Juan-les-Pins.

- PETIT-AUPERT, Cath., SILLIÈRES, P. 2005, Le Grand bâtiment agricole

de la *villa* de Lestagnac (Saint-Mézard, Gers) : le hangar et les deux états de la *cella vinaria*, *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, 106, 1, 7-32.

- PICAMILH, Ch. DE 1858, *Statistique générale des Basses-Pyrénées*, 2 tomes, Pau.

- PLANA-MALLART, R. 2006, Les campagnes gallo-romaines en Béarn et Bigorre, Plana-Mallart, R., Blanc, Cl. de Muylder, M. (éd.), 73-79.

- PLANA-MALLART, R. BLANC, Cl., de Muylder, M. éd. 2006, *De la Préhistoire à la fin de l'Antiquité, 25 ans de travaux archéologiques en Béarn et Bigorre*, *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, Hors-série n° 1, Pau.

- PLANA-MALLART, R., RÉCHIN, Fr., avec la collaboration de GAY, Cl. et DE MUYLDER, M. 2004, L'étude d'un territoire béarnais : occupation du sol et formes de l'habitat rural à l'époque romaine (canton de Thèze, Pyrénées-Atlantiques), *Aquitania* 20, 221-257.

- PLANA-MALLART, R. avec la collab. de DIDIERJEAN, FR., PAILHÉ, P., PUYO, J.-Y. et RÉCHIN, Fr. 2006, Le territoire environnant la *villa* de Lalonquette (canton de Thèze, Pyrénées-Atlantiques) : premiers résultats des campagnes de prospection, *Réchin Fr.* (éd.), 203-226.

- RÉCHIN, Fr. 1996, *Sondages archéologiques sur le site de la villa gallo-romaine de l'Arribèra deus Glésias à Lalonquette (Pyrénées-Atlantiques) 1995-1996*, rapport de prospection déposé au SRA d'Aquitaine, inédit, 20 p.

- RÉCHIN, Fr. 2000, Établissements pastoraux du piémont occidental des Pyrénées, Fabre, G. (éd.), en collab. avec Plana-Mallart, R. et Réchin, Fr., *Organisation des espaces antiques : entre nature et histoire*, Actes de la Table-Ronde de Pau 1997, Biarritz, 11-50.

- RÉCHIN, Fr., avec la collab. de BUI-THI-MAÏ, LABLANC, J.-CL., MONTURET, R., PAILHÉ, P. PUYO, J.-Y., ROUSSET, D. 2006, Faut-il refouiller une *villa* ? Sondages archéologiques récents sur la *villa* de l'Arribèra deus Gleisiars à Lalonquette (Pyrénées-Atlantiques), *Réchin, Fr.* (éd.), 131-163.

- RÉCHIN, Fr., éd. 2006, *Nouveaux regards sur les villae d'Aquitaine. Bâtiments de vie et d'exploitation, domaines et postérités médiévales*, Actes de la table ronde tenue à Pau les 24-25 novembre 2000, *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, Hors-série n° 2, Pau.

- RÉCHIN, Fr. 2008, Le paysage urbain de Lescar-Beneharnum durant l'Antiquité, Barraud, D., Réchin, Fr. (éd.), *Lescar-Beneharnum. Ville antique entre Pyrénées et Aquitaine*, Actes du colloque Lescar, Ville antique tenu à Lescar les 14-15 janvier 2005, *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, Hors-série n° 3, Pau, 121-190.

- RÉCHIN, Fr., CALLEGARIN, L., DARLES, Chr. 2002, *Fouille programmée à Lalonquette (Pyrénées-Atlantiques). Villa de l'Arribèra deus Gleisiars. Campagne 2002*, rapport déposé au SRA d'Aquitaine, inédit, 90 p., 54 fig.

- RÉCHIN, Fr., CALLEGARIN, L., DARLES, Chr. 2003, *Lalonquette. Villa de l'Arribèra deus Gleisiars, Bilan Scientifique de la Région Aquitaine 2002*, Bordeaux, 137.
- RÉCHIN, Fr., CALLEGARIN, L., DARLES, Chr. 2004a, *Fouille programmée à Lalonquette (Pyrénées-Atlantiques). Villa de l'Arribèra deus Gleisiars. Campagne 2003*, rapport déposé au SRA d'Aquitaine, inédit, 116 p., 123 fig.
- RÉCHIN, Fr., CALLEGARIN, L., DARLES, Chr. 2004b, *Lalonquette. Villa de l'Arribèra deus Gleisiars, Bilan Scientifique de la Région Aquitaine 2003*, Bordeaux, 136-138.
- RÉCHIN, Fr., CALLEGARIN, L., DARLES, Chr. 2005, *Fouille programmée à Lalonquette (Pyrénées-Atlantiques). Villa de l'Arribèra deus Gleisiars. Campagne 2004*, rapport déposé au SRA d'Aquitaine, inédit, 35 p.
- RÉCHIN, Fr., CALLEGARIN, L., DARLES, Chr. 2006, *Lalonquette, Plana R., Blanc Cl., de Muylder M. (éd.)*, 139-142.
- RÉCHIN, Fr., CALLEGARIN, L., DARLES, Chr. 007, *Lalonquette. Villa de l'Arribèra deus Gleisiars, Bilan scientifique de la Région Aquitaine 2005*, Bordeaux, 192.
- ROUCHE, M. 1979, *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes, 418-781 : naissance d'une nation*. Paris.
- VAN OSSEL, P. 1992, *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le Nord de la Gaule*, 51^e supplément à Gallia, Paris.